



Fédération
Française
du Sport
Adapté

BOURGOGNE-
FRANCHE-
COMté

CHAMPIONNAT RÉGIONAL BOURGOGNE-FRANCHE- COMté

PARA TENNIS DE TABLE ADAPTÉ



SAMEDI 14 FÉVRIER 2026
09h00 - 17h30

ADRESSE

Complexe sportif de la source,
Boulevard BachelardDijon, 21000

REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



AGENCE
NATIONALE
DU SPORT

LAPIERRE
Besançon

beboost moveos

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le Championnat Bourgogne-Franche-Comté de para tennis de table adapté est organisé par la Ligue BFC du Sport Adapté, en partenariat avec le club **Dijon tennis de table** que nous remercions chaleureusement pour leur accueil.

La compétition se tiendra le **samedi 14 février 2026 à Dijon (21)**.

Objectif de la compétition : Ce championnat permettra la qualification des sportifs (jeunes et adultes) de la région pour le championnat de France de para tennis de table adapté qui se tiendra du 11 au 14 juin à Les-Ponts-de-Cé (49).

Lieu de la compétition : Le championnat se déroulera au complexe sportif de la source, Boulevard Bachelard 21000 DIJON. Parking de l'intermarché (face à station essence)

Contact et information sur la compétition :

- Gaby Divay, Alternante Ligue BFC du Sport Adapté, 06.31.25.49.64, gaby.divay@sportadapte.fr
- Grégory SIMIONATO, CTF Ligue BFC du Sport Adapté, 06.30.84.59.46, gregory.simionato@sportadapte.fr
- Yann Yvray, Dijon tennis de table, yyvray@gmail.com

Licence : Pour pouvoir participer à ce championnat, chaque sportif doit être en possession d'une licence compétiteur FFSA pour la saison 2024-2025, et doit avoir sa classification (AB/BC/CD).

[Point classification : Les sportifs licenciés inscrits dans le système compétitif de la FFSA sont classés par le biais des tests en référence aux quatre domaines de compétences, dans des « classes » homogènes AB, BC et CD. La finalité de cette codification est de permettre la meilleure expression sportive de tout participant, en fonction de ses capacités, dans des conditions garantissant sa sécurité.]

Chaque délégation doit avoir au moins un accompagnateur licencié FFSA.

Frais d'inscription :

- 5€ par sportif (repas tiré du sac).

Aspect médical : Si un sportif est sous traitement, les accompagnateurs devront être détenteur d'une enveloppe cachetée, portant le nom et le prénom du sportif, contenant l'ordonnance (ou un document indiquant le traitement ou les allergies du sportif) et la photocopie de la carte de sécurité sociale. En cas d'intervention, cette enveloppe sera remise aussitôt au secours. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'absence de ces documents. Sur place, un médecin et des personnes titulaires du PSC1 seront présents, et les secours seront prévenus de la manifestation.

Restauration : Une buvette (sucré/salé) vous sera proposée lors de la compétition.

CONDITIONS DE LA COMPÉTITION

Les catégories : Les joueurs s'affronteront en fonction de leur sexe, de leur classification et de leur âge selon les catégories suivantes :

Catégories	Année de naissance
Moins de 16 ans	2011 et après
Moins de 21 ans	2006 et après
Moins de 40 ans	1987 et après
40 ans et plus	Avant 1987

Des regroupements pourront être effectués selon le nombre d'inscrits afin de garantir un minimum de match.

Les tableaux proposés :

AB	Simple uniquement
BC	Simple, Double (sans distinction de classification, d'âge ou de sexe)
CD	Simple, Double (sans distinction de classification, d'âge ou de sexe)
DE	Simple, Double (sans distinction de classification, d'âge ou de sexe)

Modalité de qualification au championnat de France : Pour être qualifié au championnat de France de para tennis de table adapté, le sportif a besoin de figurer parmi les 2 premiers du tableau (vainqueur ou finaliste). Les quotas par région vous seront transmis dès réception.

Les dérogations ne seront délivrées que sur justificatifs d'absences recevables.

Déroulement du championnat (programme prévisionnel) :

Accueil + café offert et échauffement : à partir de 09h00

Début des matchs : 10h00

Fin des matchs : 17h00

Récompenses à partir de 17h30

Modalité d'inscription : Fiche d'inscription Excel (disponible en PJ) à remplir et à retourner à l'adresse : gaby.divay@sportadapte.fr et en copie à gregory.simionato@sportadapte.fr

Date limite d'inscription : Vendredi 06 février 2026.